

ARRÊTÉ N° 2025 – 11

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX ADJOINTS DE LA RESPONSABLE DU POLE ETUDES

La Directrice,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11,
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;
Vu l'arrêté du 2 avril 2025 portant nomination de Madame Alessia LEFÉBURE dans les fonctions de Directrice de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence du Ministre auprès de la Ministre d'Etat, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

ARRÊTE

- Article 1 : Madame Jenny FONTAINE et monsieur Frédéric CHARDIN, adjoints à la responsable administrative du pôle études de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, reçoivent délégation de signature à l'effet de signer, au nom de la Directrice, Madame Alessia LEFÉBURE, les certificats et attestations de scolarité, les attestations de services faits (enseignements, vacations, rémunérations accessoires, surveillance) et les attestations pôle emploi des usagers (formation continue, préparations aux concours).
- Article 2 : L'arrêté 2025 – 01 est abrogé.
- Article 3 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa réception par le Recteur de l'académie. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du déléguant ou délégataire.

Fait à Aix-en-Provence, le 5 mai 2025,

Alessia LEFÉBURE,
Directrice,



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 05/05/2025

DATE D’AFFICHAGE ET PUBLICATION : 6/05/2025